



**1123<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1123 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1236**  
**TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS**  
**AU CONSEIL MINISTÉRIEL**

Le Conseil permanent,

Décide de demander au Président du Conseil permanent de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de décision sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance des déplacements massifs de migrants et de réfugiés (MC.DD/6/16/Rev.4) ;
- Projet de décision sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la connectivité (MC.DD/14/16/Rev.5) ;
- Projet de décision sur les efforts de l'OSCE liés à la réduction des risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications ;
- Projet de déclaration sur le renforcement des efforts déployés par l'OSCE pour prévenir et combattre le terrorisme (MC.DD/16/16/Rev.8) ;
- Projet de décision sur le renforcement de l'utilisation des renseignements préalables concernant les voyageurs (MC.DD/5/16/Rev.5) ;
- Projet de déclaration ministérielle sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 » (MC.DD/26/16) ;
- Projet de décision sur la Présidence de l'OSCE en 2019 (MC.DD/25/16) ;
- Projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (MC.DD/20/16) ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption des documents susmentionnés.